

[N°16]
Juillet-août
2011

FLEURY' **mag**

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE FLEURY-MÉROGIS



DOSSIER : **P.13**

Jeunesse : une nouvelle dynamique



P. 8 TRAVAUX D'ÉTÉ
Des investissements
pour l'avenir

P. 17 RENDEZ-VOUS
Fête
du 14 juillet

P. 18 SPORT
Une moisson
de médailles



Fleury'mag, journal d'information de la ville de Fleury-Mérogis, est imprimé à 2 700 exemplaires sur papier 100 % recyclé.



Magazine p.4

- En images p.4
- L'actu en bref p.6

Demain ma ville

- Travaux d'été : tout un programme p.8

Vivre ensemble

- Des parcs à (re)découvrir p.10
- Un parrainage pour les jeunes diplômés p.11
- Une matinée au Centre de loisirs p.12

Dossier p.13

Jeunesse : une nouvelle dynamique

- Séjours et autonomie, pratiques sportives p.14
- Passerelles entre les âges p.15
- Un chalet pour l'été p.16

Rendez-vous p.17

- Fête du 14 juillet p.17
- Sport : 100 % réussite p.18
- Agenda p.20

Fleury pratique p.21



David DERROUET

Maire de Fleury-Mérogis,
vice-président
de la communauté
d'agglomération du Val d'Orge.

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Les vacances approchent et avec elles la concrétisation de nombreux projets : des travaux vont être effectués dans la ville pendant ces deux mois pour qu'à la rentrée vous puissiez bénéficier d'une offre de service publique encore plus grande et de meilleure qualité.

Premiers travaux de rénovation dans les écoles, à la Maison de la petite enfance, au Centre musical et artistique, au Centre de loisirs... Les investissements pour accueillir au mieux les enfants et usagers sont nombreux et se feront sur plusieurs années.

L'avancée des dossiers passe aussi par la réunion publique du 8 juillet à Malraux pour présenter le futur lotissement des Joncs-Marins ainsi que le programme des logements. Favoriser l'accès à la propriété et diversifier les offres de logements sur la ville : des objectifs et une réunion pour répondre à toutes vos questions.

L'arrivée de l'été, c'est aussi l'occasion de vous présenter toutes les activités proposées par le service Jeunesse. Jeux, sorties, sport, musique, soirées... autant d'activités pour permettre à nos jeunes âgés de 11 à 17 ans de s'impliquer à leur gré et sur leur temps libre dans la vie de notre ville. Contribution à leur socialisation, leur autonomie, leur épanouissement et leurs responsabilités, tels sont les enjeux que nous nous sommes fixés pour nos jeunes.

Si vos enfants ne sont pas encore inscrits, n'hésitez plus : contactez le service Jeunesse !

A toutes et tous, je souhaite d'agréables vacances !

Directeur de la publication : David Derrouet • **Directrice de la communication :** Stéphanie Debauge • **Rédaction :** Claire Robert • **Mise en pages :** Sophie Rouxel • **Conception graphique :** Studio Plus SA - www.studioplussa.com • **Impression :** imprimerie Grenier • **Distribution :** Espace Impression • **Photos :** Ville de Fleury-Mérogis - DR - Page 6 (bas) : © Chlorophylle - Fotolia_8865183 - Pages 13 à 15 : Djamilia Calin



1 2 3 FÊTE DES VOISINS • **Vendredi 27 mai**, trois repas de quartier étaient organisés à Fleury. Aux Aunettes, barbe-à-papa et ballons accueillent les enfants et un repas chaud était servi dans la salle Jean-Wiener. A la Greffière, dans une ambiance brochettes et lampions, on mangeait dehors, sous d'agréables tentes blanches... Enfin, aux Résidences, une trentaine d'habitants formait une joyeuse tablée en bas des immeubles.

4 ESCAPADE NORMANDE • **Le 18 mai dernier**, les retraités de Fleury ont découvert les fameuses cités de Pont-Audemer et Honfleur.

5 CLSPD • Le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance a été officiellement installé le **mardi 21 juin** lors d'une rencontre avec les partenaires concernés.

6 BROCANTE • Le soleil et la chaleur étaient au rendez-vous de la brocante du **dimanche 26 juin** et l'ombre de la rue du Chemin-Vert était la bienvenue.

1 2 FÊTE DE LA VILLE • **Le 18 juin**, malgré quelques averses, la Fête de la Ville a connu une grande animation toute la journée. Jeux en bois, tour d'escalade, carte aux trésors imaginée par les pirates du Centre de loisirs... les enfants ont été gâtés ! Et, clou de la fête, le manège "écolo-kitsch" des petits cyclistes a tourné tout l'après-midi au rythme des maillots jaunes et des photos souvenirs ! Dans le village urbain, un zoom arrière sous forme de graffs, bandes son et montage vidéo était proposé aux jeunes. La visite se poursuivait dans le village des associations (vente d'artisanat, développement durable) et dans le village nomade où caravane et yourte n'ont pas désempilé. Un voyage immobile qui se mariait bien avec la parenthèse tranquille des espaces thé et relaxation (tente berbère). Quant au bal du soir, certains s'interrogent encore : comment la compagnie Difé Kako et ses mystérieux "ambianceurs" ont-ils réussi à embarquer l'ensemble du public, y compris les plus timides d'entre nous, en moins de trois minutes chrono ?

COMMÉMORATION Appel du 18 juin



Le samedi 18 juin, la Ville et les associations d'anciens combattants ont commémoré l'appel du 18 juin 1940 lancé par le général de Gaulle aux forces de la Résistance.

OFFRES D'EMPLOI La Communauté d'agglomération du Val d'Orge recrute

• **Un(e) bibliothécaire/directeur(trice)** de la médiathèque de Fleury-Mérogis.
Cadre A filière culturelle.

• **Un(e) assistant(e) de conservation du patrimoine** et des bibliothèques pour la médiathèque de Fleury-Mérogis.

Le détail (missions, qualités, profils) de ces offres est consultable sur le site www.agglo-valdorge.fr

SÉCURITÉ

Des vacances en toute tranquillité

Pour que tous, enfants, adultes et séniors, puissent profiter au maximum de l'été et des vacances, quelques gestes simples sont utiles pour assurer la sécurité de chacun. Voici donc quelques conseils pour se prémunir des cambriolages, veiller à la sécurité des personnes âgées ou isolées et prévenir les risques d'une éventuelle canicule.

Surveillance renforcée en cas d'absence

Les congés d'été sont l'occasion pour de nombreux Floriacumois de partir en vacances, parfois pour une assez longue période. Si vous faites partie de ces vacanciers et que vous souhaitez partir l'esprit serein, vous pouvez informer la gendarmerie de vos dates de congés. Pendant votre absence, la police organisera des patrouilles pour surveiller votre domicile et sera d'autant plus vigilante à d'éventuelles allées et venues inhabituelles dans les habitations signalées. Sachez par ailleurs que ce service est désormais proposé toute l'année et ne se limite plus aux seules vacances scolaires.

Dispositif canicule : un registre en mairie

A Fleury-Mérogis, un registre nominatif a été mis en place pour inscrire les personnes âgées ou isolées ainsi que les personnes handicapées qui en font la demande. Ainsi identifiées, ces personnes seront les premières à bénéficier du dispositif national destiné à prévenir les conséquences sanitaires d'une canicule. Ce registre est à votre disposition en mairie, au service du CCAS. Rappelons que la canicule se caractérise par une intense chaleur estivale de jour comme de nuit (faible amplitude thermique) et ce pendant plusieurs jours, chaleur qui empêche l'organisme humain de récupérer. Cette situation est alors

propice à l'aggravation de certaines pathologies préexistantes chez les sujets fragiles et nécessite d'anticiper les risques en prenant certaines précautions.

Opération "Tranquillité séniors"

De par leur fragilité ou leur isolement, les séniors sont parfois victimes d'agressions, de cambriolages, de pickpockets, d'escroqueries sur Internet ou encore d'accidents de la circulation. Des gestes simples et de bons réflexes peuvent s'avérer très utiles pour se prémunir contre ces dangers. C'est pourquoi une brochure spécifique, disponible en mairie, a été conçue pour conseiller les séniors. Rappelons que policiers, gendarmes, collectivités locales et partenaires associatifs demeurent les interlocuteurs privilégiés des séniors. Ces derniers trouveront informations et écoute auprès de la brigade de gendarmerie de Fleury qui est déjà intervenue lors de réunions du Conseil des aînés de la Ville. ■

- Urgence : 17 ou 112
- Secours : 18 • Samu : 15
- Brigade de gendarmerie de Fleury, 1 avenue des Peupliers, 01 60 15 72 05



LOISIRS

Quartiers d'été

Pour ceux qui passeront tout ou partie de leur été à Fleury, voici des informations utiles pour organiser au mieux les vacances et profiter des activités proposées sur la ville.

La mairie sera ouverte aux horaires habituels et se tient à votre disposition pour toute information.

Activités sportives ou culturelles, jeux, sorties, veillées... tout un programme de vacances a été concocté pour petits et grands. Renseignez-vous !

Centre de loisirs : le plein d'activités

Pour les enfants de 3 à 11 ans, le Centre de loisirs est ouvert tout l'été. Chaque semaine, un thème (les dinosaures, le cinéma, les capitales du monde, les continents...) sera adopté et décliné pour les jeux, activités, pique-niques... Des sorties musées (Paris) ou piscine (Sainte-Geneviève) sont prévues ainsi que de grands jeux de plein air, des barbecues, des veillées... Les équipes du Centre de loisirs organisent aussi deux séjours : un mini-camp canoë et baignade à Souppes-sur-Loing (77) en juillet, un séjour autour d'activités poney et baignade à la base de loisirs d'Étampes (91) en août.

Rens. : 01 60 16 00 02.



Et pour les jeunes ?

Pour les jeunes de 11 à 17 ans, le nouvel espace Le Chalet, inauguré le 2 juillet dernier, sera ouvert tout l'été et propose un riche programme d'activités (voir page 16). Une plaquette est à leur disposition dans les accueils publics (Chalet, mairie...). Le Pij (Point information jeunesse) sera fermé du 18 juillet au 16 août. Quant au service de la Réussite éducative, il sera ouvert tout l'été. Service Jeunesse : 01 60 16 02 99. Pij : 01 69 72 19 66.

Des livres pour les vacances

Les vacances sont généralement propices à la lecture. Si vous êtes à cours de livres et d'idées, courez vite à la médiathèque ! Du 5 juillet au 3 septembre, celle-ci est ouverte aux horaires d'été suivants : mardi de 9h30 à 12h30, mercredi de 9h30 à 12h30, vendredi de 15h à 19h et samedi de 10h à 12h30.

Rens. : 01 60 16 30 60. ■

CENTRE MUSICAL ET ARTISTIQUE

Rentrée du Cma : prenez date

Le Centre musical et artistique rouvrira ses portes le lundi 5 septembre. Les inscriptions des nouveaux élèves auront lieu du 5 au 10 septembre. Les rencontres entre élèves, familles et enseignants se feront du 12 au 17 septembre. La nouvelle plaquette est disponible dans les accueils publics. Consultez également l'affichage du Cma et le Fleury'mag de septembre. Rens. : 01 60 16 84 29.

SÉNIORS

Séjour en Croatie

Cette année, les retraités vont partir à la découverte de la Croatie du 30 septembre au 7 octobre 2011. Renseignements et inscriptions auprès du service des Retraités avant le 11 juillet : 01 69 46 72 30.

OFFRES D'EMPLOI

La ville recrute

• **Des agents vacataires** pour effectuer des remplacements temporaires en tant qu'Agents spécialisés des écoles maternelles pour l'année scolaire 2011/2012.

Missions : assister le personnel enseignant pour l'accueil des enfants, préparer et participer aux ateliers, accompagner les enfants lors des repas, veiller à la propreté des locaux.

Compétences : disponibilité, discrétion, capacité à travailler en équipe.

• **4 agents polyvalents Voirie-propreté-manutention**, au sein du Centre technique municipal, en Contrats accompagnement à l'emploi, pour une durée de 6 mois renouvelables, 26 heures hebdomadaires. Rens. au 01 69 46 72 00.

Pour postuler, adressez une lettre de motivation + CV à M. le Maire, 12 rue Roger-Clavier, 91700 Fleury-Mérogis.

CHANTIERS

Travaux d'été : tout un programme

Cet été, des travaux d'entretien, de réparation et de rénovation seront engagés aux quatre coins de la ville. Votés au budget 2011, ils sont indispensables au bon fonctionnement, à la sécurité et à la pérennité des équipements publics. Tour d'horizon de ces travaux d'été.

Équipements liés à l'enfance

En cette période de grandes vacances, les écoles sont évidemment les premières concernées par ces travaux. L'école élémentaire Joliot-Curie sera entièrement repeinte, du sol au plafond. L'escalier sera également réparé. A l'école maternelle Paul-Langevin, toutes les baies vitrées seront remplacées.

A la Maison de la petite enfance, l'ancien système de ventilation sera remplacé par une ventilation à double flux. Plusieurs semaines seront nécessaires à la réalisation de ces importants travaux qui obligent à fermer la structure pendant tout le mois d'août. En raison de cette fermeture, le Centre de loisirs accueillera en août et sur dérogation les enfants qui



s'apprêtent à rentrer en première année de maternelle.

Trois aires de jeux seront installées dans la ville : dans les écoles maternelles Robert-Desnos et Joliot-Curie, dans le quartier du Lac, place Victor-Hugo (voir photo).

Équipements sportifs et culturels

Le Centre musical et artistique (Cma) bénéficiera lui aussi de travaux dont le coût s'élève à 130 000 euros : nettoyage et ravalement des façades extérieures, remplacement des banquettes de l'agora et des panneaux



De nouvelles missions pour l'espace Daquin

Cet été, d'importants travaux seront réalisés à l'espace Daquin : modifications de cloisons et créations de bureaux, rénovation des sols, remise à neuf de l'éclairage et de l'électricité... Le nouvel agencement de cet équipement municipal a pour objectif d'accueillir, dès la fin de l'été, le service de la Réussite éducative, jusqu'à présent installé rue de l'Écoute-s'il-Pleut. Cet équipement, facile d'accès et idéalement situé, sera désormais dédié à la famille : lieu d'accueil, d'information, d'écoute, d'échange et d'accompagnement, lieu de ressource pour

les parents et les professionnels, soutien à la parentalité, permanences sociales...

Renseignements auprès du secrétariat du service de la Réussite éducative au 01 69 51 78 60.



Les Résidences : rénovation électrique

Suite à des problèmes réguliers d'éclairage public aux Résidences, la municipalité a décidé, en accord avec l'amicale des locataires, d'engager d'importants travaux de rénovation du réseau électrique enfoui. Ces travaux seront réalisés cet été.

Renouvellement du mobilier urbain

Suite à un renouvellement de marché, l'ensemble des espaces publicitaires et des panneaux d'affichage a été repensé sur le territoire communal. Affichages libres, panneaux associatifs ou administratifs, planimètres (sucettes), totems... Tous les emplacements ont été réexaminés pour une meilleure cohérence et une lisibilité accrue. Ce nouveau marché a également permis de remplacer les anciens abris-voyageurs par des abris neufs, pour le confort des usagers des transports. Par ailleurs, deux nouveaux panneaux électroniques sont installés dans la ville pour améliorer l'information en temps réel des habitants. ■

acoustiques, réfection de la toiture, peintures des salles intérieures... "Un coup de peinture qui totalisera quand même 800 m² de murs et 385 m² de plafond !", précise Claude Boutin, maire-adjoint chargé des Travaux. Concernant les équipements sportifs, signalons que trois abris de touche seront installés sur le terrain Walter-Felder.

Des travaux en mairie

Des portes automatiques (20 000 euros), adaptées aux personnes à mobilité réduite, seront installées à l'entrée de la mairie. Par ailleurs, un nouveau bureau sera créé aux côtés de la banque d'accueil, modifiée à cette occasion.

Forêt de Saint-Eutrope : protéger et revaloriser

Située sur la commune de Fleury-Mérogis, la forêt régionale de Saint-Eutrope est gérée par l'Agence des espaces verts de la région Île-de-France. De par sa superficie (252 hectares), sa diversité de boisement et de végétation (chênaie, charmaie, châtaigneraie, prairie humide, friches calcaires, cultures et jachères), cette forêt remarquable est classée "Espace naturel sensible" reconnu d'intérêt régional et communautaire. Pour des raisons sanitaires et de sécurité, l'Agence des espaces verts procède à une importante coupe de bois qui se poursuivra durant tout l'été.



TRAVAUX

Le mot de l'élu

"Au total, c'est près d'un million d'euros qui sera consacré aux travaux cet été." Claude Boutin, maire-adjoint chargé des Travaux.

POLLUTION

Le bruit des tondeuses...

En cette période estivale, rappelons que l'utilisation des engins bruyants (motoculteurs, tondeuses, tronçonneuses, perceuses...) est interdite (arrêté municipal) à certaines heures :

- en semaine avant 7h et après 20h,
- le samedi avant 9h, entre 12h et 16h, après 20h,
- le dimanche et les jours fériés.

Respectez la tranquillité de vos voisins !

ANIMATIONS NATURE 2011 : les forêts à l'honneur

L'ONU a proclamé 2011 "année internationale des forêts". L'Agence des espaces verts d'Île-de-France propose plusieurs animations nature gratuites dans la forêt régionale de Saint-Eutrope : "Découverte des oiseaux" le dimanche 17 juillet, "Les premiers migrateurs" le samedi 17 septembre... Renseignements et inscriptions sur le site www.aev-iledefrance.fr

ENVIRONNEMENT

Des parcs à (re)redécouvrir

Avec l'été reviennent les plaisirs des promenades, des loisirs de plein air, des pique-niques en famille, de la pêche... La commune de Fleury possède d'importants espaces boisés et plusieurs parcs. Les vacances sont propices à la redécouverte des parcs de Marcille, de la Marquise ou encore de la Greffière...

Le parc de Marcille, situé derrière le service Culturel et de la Vie associative, est un écrin de verdure au creux du village. Le mur en pierres a récemment été rénové par une association d'insertion, dans le cadre des missions du PLIE de l'agglomération du Val d'Orge. Le parc de la Marquise, à proximité de la mairie, est un espace boisé sillonné de chemins piétonniers où il fait bon flâner... Ces deux parcs sont directement gérés et entretenus par la Ville.

Le parc de la Greffière

Avec ses boisements anciens d'acacias, de peupliers gris, de merisiers et de saules, son plan d'eau et ses grandes prairies, le parc de la Greffière représente un espace naturel précieux au regard de la densité urbaine alentour. En bordure de l'étang, pousse une flore spécifique aux milieux humides : carex, iris d'eau, roselières et nénuphars... Poules d'eau et canards ont élu domicile sur les berges. On peut également y apercevoir des hérons cendrés. Vous reconnaîtrez ces grands oiseaux échassiers à leur grand bec et à leur long cou grêle.

Un espace naturel classé

Situé au nord de la commune, en limite de Morsang-sur-Orge et de Grigny, le parc de la Greffière couvre sept hectares et est classé "Espace naturel reconnu d'intérêt communautaire". Il est aménagé et géré par l'agglomération du Val d'Orge selon les principes du développement durable : reboisement, plantation, diversité paysagère, protection des milieux humides, usage limité des



Parc de la Greffière

dés herbants et pesticides... A ce jour, l'étang aurait une eau d'excellente qualité et aucune pollution n'y aurait été décelée.

L'histoire insolite d'une ancienne carrière

Au début du siècle, la greffière était un site d'extraction de la meulière. Abandonnée en 1932, l'ancienne carrière fut envahie par la nappe issue des

calcaires de Brie. Ainsi s'explique la présence actuelle du plan d'eau. Une étude menée par le Sivoa (Syndicat mixte de la vallée de l'Orge), en partenariat avec l'université de Paris VII, a permis la valorisation de cet espace naturel et la réhabilitation en "entité paysagère majeure". Et, bonne nouvelle, on a constaté depuis 2000 une remontée importante du niveau de la nappe phréatique... ■

Fiche pratique : parc de la Greffière

Identification : espace naturel reconnu d'intérêt communautaire situé en zone urbaine dense. Boisements anciens (un cinquième de la surface) et milieu humide, plan d'eau alimenté par un puits artésien.

Accès : parking rue de la Greffière, accès piéton boulevard de la Gribette.

Vocation : loisirs, détente et pêche.

Gestion : communauté d'agglomération du Val d'Orge depuis 2003.

EMPLOI

Un parrainage pour les jeunes diplômés

L'association "Nos quartiers ont des talents" propose aux jeunes de moins de 30 ans et diplômés bac+4 minimum, issus prioritairement des quartiers populaires, de les accompagner dans leur recherche d'emploi par le biais du parrainage.

Pour décrocher un emploi, il faut à la fois bien connaître les métiers, maîtriser les codes de l'entreprise et profiter d'un réseau professionnel. Mais comment faire lorsqu'on est jeune diplômé issu des quartiers populaires et qu'on ne bénéficie pas de ces atouts ? Face à cette situation, l'association *Nos quartiers ont des talents* mène des actions concrètes pour l'égalité des chances.

Des résultats encourageants

Depuis sa création en 2005, 8700 jeunes ont ainsi été suivis par

l'association et 75 % des jeunes ont été recrutés au bout de six mois. Le réseau compte aujourd'hui pas moins de 2350 parrains et marraines et 500 entreprises, fédérations, fondations et partenaires.

Un accompagnement efficace

Inscrivez-vous sur Internet : www.nosquartiers-talents.com. Vous serez mis en relation avec un professionnel qui vous aidera à construire votre projet, vos outils de recherche et votre réseau professionnel... jusqu'à votre retour à l'emploi. ■



ENSEIGNEMENT

Pot de départs

Après 35 ans de service, M^{me} Marie Gil (à droite sur la photo) prend une retraite bien méritée. Institutrice à l'école élémentaire Paul-Langevin puis à l'école élémentaire Joliot-Curie où elle enseigna (notamment auprès des élèves de CM2) de 1978 à 2011, elle fut l'une des premières à participer à la mise en place des classes découverte.



Militante, elle est à l'initiative de la création de l'association *Il était une fois* dont elle fut présidente pendant de nombreuses années.

Le 24 juin, un pot était organisé en mairie pour son départ et pour celui de plusieurs enseignant(e)s qui quittent leurs fonctions à Fleury : M^{mes} Sandra Sagaspe (à gauche), Eulalie Le Bigot (au centre), Stéphanie Miguet et M. Sylvain Cardi.

Deux prix de poésie pour Curie

Les élèves de CM2 de l'école Joliot-Curie ont été récompensés de leur participation à un concours de poésie : Camille et Lu-Ann ont remporté les 2^e et 3^e prix ! Organisé par l'Office de tourisme de Savigny-sur-Orge, en partenariat avec la Ville, ce concours était ouvert à différentes catégories d'âges et aux écoles. Les participants devaient s'inspirer du thème "Merci !" et rendre leur "copie" en mars dernier. Les deux écolières se sont vues remettre leurs prix le 28 mai dernier, en présence des organisateurs et du public, sous l'œil bienveillant de M^{me} Printemps, leur institutrice. En poste depuis janvier 2011, cette jeune enseignante est ravie de cette réussite et de ce projet auquel tous ses élèves ont participé. Un travail à la fois collectif et individuel qui a motivé tous les enfants et les a poussés à lire des auteurs de poésie et à écrire en vers. Une expérience dont les élèves sont fiers, à en croire la consultation régulière de leur recueil de poèmes.



... LES "GRANDS" DE LA CRÈCHE

Une matinée au centre de loisirs

Avant d'entrer en première année de maternelle, certains enfants passeront le mois d'août au centre de loisirs.

Pour ces enfants qui ont entre 2 ans et demi et 3 ans et demi, le centre de loisirs est un monde encore inconnu.

C'est pourquoi ils étaient accueillis fin juin pour une matinée d'adaptation. Nous les avons suivis.



9h30 : les parents déposent les derniers enfants attendus ce matin à la Maison de la petite enfance. Aujourd'hui, pour les "grands" de la crèche collective, c'est un jour spécial. Ils vont découvrir le centre de loisirs, ses animateurs, ses différentes salles, ses activités et ses règles de vie. Là-bas, ils vont redevenir les "petits"...

10h : les enfants montent dans le bus. Les marches paraissent bien hautes pour toutes ces petites jambes ! Direction : le Village. Ce petit voyage est une première approche des transports en commun. Certains d'entre eux prendront peut-être le bus dès la rentrée.

10h15 : les enfants entrent dans la cour du centre de loisirs. Zakia, éducatrice de jeunes enfants, Malika et Mélanie, auxiliaires de puériculture, et Anaïs, stagiaire en BEP sanitaire et social, veillent sur leurs bouts de chou. Ces derniers mettent leurs habits sur les porte-manteaux et entrent dans une salle où ils sont accueillis par les autres enfants du centre. Toutes ces nouvelles têtes sont un peu intimidantes !

10h30 : tous les enfants sont maintenant assis. Ils vont chanter ensemble. Les enfants proposent tour à tour des airs connus. Les petits de la crèche ne sont pas en reste : ils connaissent déjà certaines chansons... Mais peut-être pas encore celle-ci : "C'est la baleine qui tourne, qui vire, comme un joli petit navire... Attention, les enfants ! La baleine va vous croquer... les fesses !"

10h45 : chaque enfant a opté pour une activité de son choix : Lucas fait des dessins avec des flocons de maïs colorés, Mathieu danse à l'étage, Méliana et Mathilde préparent un gâteau et trempent leurs doigts dans le chocolat !

11h15 : tous les enfants passent aux toilettes. Remonter ses manches, savonner ses mains, les rincer et les essuyer... Ce n'est pas toujours facile quand on a deux ou trois ans ! Heureusement, les animatrices sont là pour leur donner un coup de main.

11h30 : les petits de la crèche sont maintenant atablés comme les grands. Il faut apprendre les habitudes de la cantine : se servir chacun son tour, se débrouiller avec des couverts...

13h : les petits remontent dans le bus pour retourner à la crèche. Quelle matinée et que de nouveautés ! Mais la prochaine fois, quand ils reviendront au centre de loisirs, ils ne seront pas perdus. Et Axelle se rappellera certainement que, dans la cour, on peut faire du tricycle sous le grand platane ! ■



JEUNESSE

Une nouvelle dynamique

Fleury-Mérogis est une ville jeune : plus de la moitié des habitants ont moins de 30 ans. Mais ces jeunes, qui sont-ils ? Quels sont leurs profils, leurs parcours, leurs atouts, leurs difficultés et leurs espoirs ? Est-il possible de brosser un portrait de cette jeunesse ? Mieux connaître, mieux identifier et mieux accompagner les jeunes, telles sont les priorités de la municipalité. Car, si la grande majorité réussissent à "grandir" et à trouver une place dans la société sans trop d'embûches, d'autres en revanche connaissent de grandes difficultés. Au regard des indicateurs de pauvreté, Fleury occupe malheureusement la sixième place. Il s'agit donc de répondre au mieux à toutes les attentes. Un défi que la Ville souhaite relever grâce à de nouvelles dynamiques : réorganisation du service Jeunesse et de son projet éducatif, ouverture d'un nouvel espace pour les 11-17 ans, activités intergénérationnelles, etc. Un chantier captivant et déterminant pour l'avenir des jeunes et des familles. ■

►► JEUNESSE : UNE NOUVELLE DYNAMIQUE

La jeunesse est plurielle. Pour Shéhérazade Bouslah, directrice du service Jeunesse, il serait d'ailleurs plus approprié de parler "des jeunes". Il s'agit donc de répondre à différentes attentes en fonction des âges et des parcours individuels. L'actuelle redéfinition d'un projet éducatif global sur la ville devrait redonner une cohérence et une lisibilité à l'ensemble des services et structures destinés aux jeunes. Entre un préadolescent à la recherche d'une activité de loisirs, un adolescent désireux s'impliquer dans un projet collectif et un jeune adulte en quête d'une formation ou d'un travail, les attentes ne sont évidemment pas les mêmes. C'est pourquoi il existe sur la ville des structures adaptées à chaque âge. Elles ont des missions à la fois d'accueil, d'animation et d'éducation.

Un nouvel espace pour les 11-17 ans

Inauguré le 2 juillet dernier, Le Chalet de la rue Pierre-Brossolette accueille les jeunes de 11 à 17 ans. Idéalement

situé, au carrefour des différents quartiers de la ville, ce nouvel espace de 415 m² dispose de deux salles d'activités et de loisirs éducatifs, d'un coin cuisine, d'un bureau et d'un grand jardin extérieur clôturé, agrémenté d'une terrasse. Les jeunes y viennent sur leur temps libre. C'est avant tout un lieu d'écoute, d'échanges, de rencontres, d'accompagnement et d'animations éducatives. Pour Shéhérazade Bouslah, il est primordial de développer l'animation par le loisir éducatif et socioculturel. Le Chalet est ouvert tout l'été (voir page 16).

Améliorer les services en direction des jeunes adultes

Pour répondre aux attentes des jeunes adultes, les projets ne manquent pas. Approfondir le diagnostic sur la situation des jeunes à Fleury semble un préliminaire indispensable. Cette collecte d'informations ne pourra

se faire sans l'implication des partenaires concernés (Réussite éducative, Mission locale, Caf...). Par ailleurs, le service Jeunesse entend pérenniser les actions du Point information jeunesse (Pij) destiné aux 11-25 ans et redonner à cette structure, implantée au centre commercial, toute sa légitimité. L'opération "SOS rentrée" sera également renforcée pour lutter contre la marginalisation de certains



jeunes en rupture scolaire. Les jeunes seront aussi encouragés dans les projets qui favorisent l'autonomie et la responsabilisation. Enfin, la mise en place d'une équipe de médiateurs de rue est à l'étude pour répondre aux besoins des 16-25 ans.

Accompagner les jeunes en difficulté

La Ville doit prendre en compte les problématiques spécifiques de son territoire. L'importance des logements sociaux, la pauvreté, le chômage, la paupérisation des familles, tous ces indicateurs négatifs génèrent des souffrances diverses et sont propices à la fragmentation du lien social (entre générations, entre quartiers, entre catégories sociales...), la perte de l'autorité parentale, l'attrance pour les comportements à risques (délinquance, conduites dangereuses, grossesses précoces, déscolarisation...). La Ville doit faire appel à tous les acteurs, outils, dispositifs et structures pour dépasser ces situations. Il en va de l'avenir d'une partie de la jeunesse et de l'image de la ville : chacun souhaite légitime-

ment habiter une ville "où il fait bon vivre".

Un projet éducatif global

Qu'est ce qu'accompagner les jeunes sinon leur offrir un espace d'apprentissage de la vie collective, de la socialisation, de l'ouverture aux autres, de l'autonomie et de la prise en main de leur destin, et finalement les aider à trouver leur place dans la société et à exercer leur citoyenneté ? Pour suivre ces grands axes éducatifs, le service Jeunesse est amené à travailler en transversalité avec les autres services municipaux, notamment pour la mise en place d'activités intergénérationnelles (voir encadré), mais aussi de façon contractuelle avec différents partenaires (Communauté d'agglomération, Conseil général, Direction départementale de la cohésion sociale, service Jeunesse et sport, Contrat local de sécurité et de prévention de la délinquance...). Des portes ouvertes seront organisées avant la fin de l'année 2011 pour présenter en détail le projet éducatif de la Ville en direction de la jeunesse. ■



Des valeurs communes

Les valeurs sous-tendues par le projet éducatif du service Jeunesse : laïcité, égalité, fraternité, citoyenneté, solidarité, entraide, respect et civisme.

Un projet éducatif global

En accord avec la volonté politique des élu(e)s, le service Jeunesse revêt une mission éducative qui doit favoriser :

- l'autonomie des jeunes,
- l'ouverture au monde,
- l'éducation aux savoirs,
- la socialisation.

EN BREF

Séjours et autonomie

Pour que chaque jeune puisse accéder aux loisirs et partir en vacances, la Ville mène une politique volontariste : séjours "à la carte" proposés par le service Enfance, projets en partenariat avec la Réussite éducative, aides aux vacances autonomes avec le Pij, séjours projets... le service Jeunesse souhaite reconduire et amplifier cette politique pour favoriser les échanges, la mobilité dans la ville et au-delà.



Passerelles entre les âges

Un projet de ville en direction des jeunes doit garantir une cohérence éducative entre les tranches d'âges et les différentes structures municipales. C'est pourquoi des passerelles sont envisagées entre le service Jeunesse, l'École municipale des sports, le Centre de loisirs, pour favoriser les liens entre générations et aider les jeunes à grandir (soirées associant enfants, adolescents, anciens).



Pratiques sportives

Le sport est essentiel pour les adolescents qui ont besoin de se dépenser et de se dépasser. Le service Jeunesse entend développer et diversifier les pratiques sportives, au Chalet, au gymnase mais aussi dans les quartiers, au plus près des lieux de vie des jeunes, avec la mise en place d'activités ludiques et éducatives "hors les murs". Au complexe sportif Jacques-Anquetil, des créneaux horaires sont exclusivement réservés aux 11-17 ans. Et de nouvelles initiations sont à l'étude : foot en salle, activités sportives intergénérationnelles...



11-17 ANS

Un chalet pour l'été

Inauguré le 2 juillet dernier, le nouvel espace

Le Chalet accueille les jeunes tout l'été.

Il propose un grand choix d'activités pour tous les Floriacumois, filles et garçons, de 11 à 17 ans. Des offres "classiques", des nouveautés et plein de surprises qui reflètent les nouvelles orientations du service Jeunesse.

Avec son espace rénové, son jardin et sa terrasse, le Chalet est un lieu agréable pour les vacances. Les jeunes apporteront une touche finale à la rénovation de cette structure tout en bois : agencement des salles, installation du petit mobilier, des tabourets, des coussins, réalisation de la décoration... A coup sûr, les activités manuelles et le rallye photos prévus cet été apporteront la matière nécessaire pour embellir et personnaliser le Chalet. Une façon simple et efficace d'investir les lieux et de s'y sentir bien.

Des sorties tout l'été

Un riche programme de sorties est proposé cet été. Les sorties "classiques" permettent de profiter des équipements alentour : espace nautique de Sainte-Geneviève, bowling de La Norville, zoo de Thoiry, bases de loisirs, parc Astérix... Mais les

vacances sont aussi l'occasion d'aller à Paris pour découvrir le Jardin des Plantes ou le musée de Cluny. Et pour ceux qui rêvent d'aller plus loin, une sortie à la mer (Caen) est prévue le 25 juillet.

Des vacances sport et détente

Le sport, bien sûr, est au programme des vacances. Au gymnase de Fleury ou dans les équipements sportifs voisins, les jeunes pourront pratiquer toutes sortes d'activités : base-ball, pétanque, badminton, foot en salle, rugby... Ceux qui le souhaitent pourront passer le brevet 50 mètres natation. Par ailleurs, un séjour escalade "raid aventure" pour les 12-16 ans est organisé du 16 au 21 août en Lozère. Jeux et détente investiront également les quartiers avec l'installation ponctuelle de "terrasses d'été" et de grands jeux en bois. Et pour des vacances vraiment zen, le



Le Chalet, mode d'emploi

- Tous les matins de 9h30 à 10h : accueil petit déjeuner et inscriptions aux activités.
- La plupart des activités sont gratuites. Pour les autres, le quotient familial est appliqué.
- A disposition : fiche d'inscription, règlement intérieur, demande d'autorisation parentale.

service Jeunesse a concocté un stage "bien-être et détente" la semaine du 18 juillet !

Des ateliers culturels

Pour que les vacances soient créatives, les jeunes pourront participer à des ateliers scrapbooking, peinture sur verre, mosaïque, perles... De quoi faire marcher les mains et l'imagination ! Enfin côté culture, certains seront peut-être tentés par le stage d'improvisation théâtrale ou l'initiation à la calligraphie...

Des soirées conviviales

Pendant les vacances, comme on peut se coucher plus tard, les soirées sont les bienvenues : loto (le 15 juillet), crêpes (le 5 août) ou "Loup Garou" (le 26 août)... Et pourquoi pas une soirée barbecue avec ses parents (le 8 juillet) ou des Olympiades avec ses petits frères et petites sœurs (le 29 juillet)... Décidément, les jeunes ne vont pas s'ennuyer ! ■

LE SERVICE JEUNESSE, C'EST...

- **Le Chalet**, espace d'animations pour les 11-17 ans
Rue Pierre-Brossolette, en face du complexe sportif Jacques-Anquetil
Tél. : 01 60 15 85 20
Ouvert pendant tout l'été du lundi au vendredi : 9h30-12h et 14h-18h30
- **Le Point information jeunesse (Pij)**, lieu d'info pour les 11-25 ans
Place du 8-Mai-1945 - Tél. : 01 69 72 19 66 - Fermé du 18/7 au 16/8
- **Un accueil administratif**, pour accompagner les jeunes dans leurs activités et leurs projets : Pij, place du 8-Mai-1945 - Tél. : 01 69 72 19 66

FESTIVITÉ

Fête du 14 juillet



La fête nationale du 14 juillet donne lieu chaque année à de grands rassemblements populaires. Elle commémore, rappelons-le, la Fête de la fédération de 1790 et la prise de la Bastille. A Fleury, les festivités débiteront dès 21h30 avec l'Orchestre Millésime. A 23h, rendez-vous sur le terrain de skate pour le traditionnel feu d'artifice. Le grand bal pourra ensuite reprendre jusqu'à 1h du matin. Originaires de Vendée, les cinq musiciens de l'Orchestre Millésime arpentent depuis près de dix ans le Grand Ouest de la France et la région parisienne pour animer les bals populaires. Pour plaire à tous, petits et grands, et pour vous faire danser, ils reprendront tous les irrésistibles tubes pop-rock des années 70 à nos jours... ■

Judi 14 juillet - 21h30 et 23h30 : bal avec l'Orchestre Millésime, parking du gymnase Jacques-Anquetil
23h : feu d'artifice sur le terrain de skate, rue Roger-Clavier

SPORT

100% réussite

Ces dernières semaines, les équipes sportives de Fleury ont enchaîné les succès : deux champions de France en boxe, une saison qui finit en beauté pour l'équipe sénior de basket, une succession de bons résultats pour le club de football.

"J'ai tout de suite vu que ce garçon pouvait faire quelque chose", commente Jean-Luc Mebarek, président de l'association FM Kick Boxing 91. Et de fait, Rayan Daval, Floriacumois de 11 ans, est devenu champion de France 2011 dans la catégorie "pous-sins" le 14 mai dernier. Le jeune garçon s'entraîne au club depuis quatre ans et peut être fier de son titre national. Une semaine plus tard, Grégoire Chazoule, 23 ans, devenait cham-

pion de France classe B lors d'une compétition organisée à Paris. Une progression très rapide pour ce jeune homme qui a grandi à Fleury et qui s'entraîne depuis seulement trois ans au club de boxe.

La boxe comme un révélateur

Ces résultats sont évidemment très encourageants pour une association qui a ouvert ses portes en 2007 et qui compte aujourd'hui 63 adhérents.

Le président souhaitait créer un club convivial et familial. Il tenait également beaucoup à la diversité des publics. Un pari gagné puisque le club accueille garçons et filles, enfants et adultes, débutants et champions. "Il existe une bonne émulation entre les adhérents. Les compétitions sont l'occasion de beaucoup de partages et de liens amicaux. Il n'existe aucune agressivité avant et après les combats. Au contraire, c'est l'esprit de fraternité qui domine."



A en croire M. Mebarek en effet, la boxe serait une discipline moins violente que d'autres sports, tout en étant très physique et difficile. En outre, elle exige une grande maîtrise de soi et développe la confiance en soi. Elle fonctionne comme un révélateur qui rejaillit sur tous les secteurs de vie de celui qui la pratique. Un rappel qui n'est pas inutile pour contredire certains préjugés tenaces.

Basket : les séniors en tête

Côté basket, c'est l'équipe masculine des séniors qui monte en catégorie. Elle est 2^e du championnat Excellence départementale et accède au championnat "Honneur régional masculin". Les cadets se sont bien défendus aussi puisqu'ils ont participé à la finale de leur championnat.

Football : une moisson de succès

Quant au club de football, "c'est une année 100% réussite", assurent M. et M^{me} Goëssens. Les résultats parlent d'eux-mêmes : les séniors passent en CFA 2 (Fédération française de football), toutes les équipes (les 19, 17 et 15) montent d'une division (Ligue de France), et les vétérans (plus de 45 ans) ont gagné la coupe du district de l'Essonne. Enfin, le club vient de recevoir, le 18 juin dernier, le label du district de l'Essonne de la meilleure équipe éducatrice de jeunes pour l'école de football ! Que demander de plus ? C'est en effet une saison exceptionnelle pour ce club bien connu des Floriacumois, club qui existe depuis 1970 et qui regroupe 540 licenciés. ■

Forum des associations

Le forum des associations se tiendra au gymnase Jacques-Anquetil le **samedi 17 septembre 2011 de 14h à 18h**. Un rendez-vous de rentrée incontournable pour s'informer, adhérer et s'inscrire aux activités. Vous pourrez participer à un grand jeu tombola. L'occasion de tester vos connaissances sur la vie associative locale. Rappelons qu'il existe à Fleury une cinquantaine d'associations dans divers domaines : sport, culture, loisirs, éducation, solidarité, logement... Cette journée, visitée par une fanfare, sera animée par les associations : démonstrations sportives, expo-vente d'artisanat et de produits culinaires du commerce équitable, etc. Avec les vidéos de l'association Les Diaprés, vous pourrez suivre, étape par étape, la réalisation d'un tableau ; avec l'association de tennis, vous pourrez mesurer la vitesse de vos services ! Vous pourrez aussi chausser les drôles de lunettes de l'association Vie libre pour vous rendre compte, s'il en était besoin, des effets inquiétants de l'alcoolisme sur notre perception visuelle...

Rens. : 01 69 46 72 18.

Rappel : date limite d'inscription des associations au forum le 11 juillet 2011.



CMA

Nouvelle plaquette



La nouvelle plaquette du Centre musical et artistique est disponible dans les accueils publics. Vous y trouverez toutes les informations sur les cours de musique et de danse, les ateliers, les actions culturelles, les tarifs...

IL ÉTAIT UNE FOIS

Les voyages forment la jeunesse



"Il était une fois" sept jeunes et deux animateurs partis à la découverte de Vallorcine, village de montagne aux portes du Mont-Blanc... Tel était le merveilleux séjour imaginé par l'association floriacumoise qui accompagne "autrement" le parcours scolaire des enfants du CP à la terminale. Du 18 au 23 avril dernier, un riche programme attendait les jeunes : randonnée, activités aquatiques, VTT, escalade... Une façon détournée d'apprendre des tas de choses loin de l'école !

Jeudi 14 juillet
à partir de 21h30
Fête du 14 juillet

21h30 et 23h30 : bal avec l'Orchestre Millésime, parking du gymnase Jacques-Anquetil. 23h : feu d'artifice sur le terrain de skate, rue Roger-Clavier.
Lire page 17

Lundi 25 juillet
Sortie à la mer à Caen

Avec le service Jeunesse et le Centre de loisirs.
Rens. : 01 60 15 85 20 (Chalet) ou 01 60 16 00 02 (Centre de loisirs).

Dimanche 10 juillet à 17h
Stade municipal Léo-Lagrange de Sainte-Geneviève-des-Bois
Yannick Noah en concert

CONCERT DE SOLIDARITÉ POUR HAÏTI
AVEC YANNICK NOAH

Pour les Floriacumois, le prix des places est calculé en fonction du quotient familial (5, 10, 15 ou 20 euros).

Billets en vente au service Enfance-scolaire en mairie. 5 places maximum par foyer.

Des **navettes gratuites** circuleront à partir de 14 heures entre les gares de Sainte-Geneviève-des-Bois et de Saint-Michel-sur-Orge vers le stade Léo-Lagrange ainsi qu'au départ de Fleury-Mérogis.

Parcours de la navette à partir de Fleury du grand rond-point jusqu'au stade Léo-Lagrange. Un départ toutes les 10 minutes de 14h à 17h et après le concert.

Les navettes seront identifiables par un marquage avant, arrière et faces latérales. Par ailleurs, les lignes de bus régulières fonctionneront normalement.

La circulation automobile sera réduite aux alentours du stade, certaines rues seront fermées à la circulation à partir de 12h. C'est pourquoi il est vivement recommandé aux spectateurs d'emprunter les navettes.

Du 16 au 21 août

Séjour "Raid aventure"

ESCALADE À VILLEFORT EN LOZÈRE
Avec le service Jeunesse pour les 12-16 ans.

Rens. : 01 60 15 85 20 (Chalet).

Lundi 5 septembre
Rentrée scolaire

Lundi 5 septembre
Rentrée du Cma

Lire page 7

Samedi 17 septembre
de 14h à 18h
Gymnase Jacques-Anquetil

Forum des associations

Le rendez-vous de rentrée pour s'informer et s'inscrire aux activités.

Lire page 19



Rencontrez vos élus



David Derrouet, maire, vice-président de la communauté d'agglomération du Val d'Orge



Aline Cabeza, maire-adjointe chargée de l'Habitat, du Logement et des Actions sociales



Jean-Marc Frésil, maire-adjoint chargé de la Culture



Nathalie Batard, maire-adjointe chargée des Affaires scolaires et de la Réussite éducative



Claude Boutin, maire-adjoint chargé des Travaux



Frédéric Dufossé, maire-adjoint chargé de l'Enfance



Nadia Le Guern, maire-adjointe chargée de la Petite enfance



Didier Rajobson, maire-adjoint chargé du Développement durable



Alexandra Le Foll, maire-adjointe chargée du Sport



Joseph Jamin, conseiller municipal délégué à la Sécurité publique



Marina Ramos-Schmitt, conseillère municipale déléguée à la Santé et au Handicap



Jean-Eugène Louziéni, conseiller municipal délégué à la Vie associative et aux Retraités



Karine Ranvier, conseillère municipale déléguée à l'Emploi et aux Commerces de proximité



Kamel Mednini, conseiller municipal



Gaëlle Diouf, conseillère municipale déléguée aux Affaires sociales et à la Lutte contre les discriminations



Laurence Lespinard, conseillère municipale et vice-présidente de la CAVO



Kheira Aouad, conseillère municipale et déléguée communautaire



Boualem Benaoua, conseiller municipal et délégué communautaire



Boury Diouf, conseiller municipal et délégué communautaire



Jamila Chakir, conseillère municipale



Didier Rayneau, conseiller municipal



Martine Chabot, conseillère municipale



Célia Legenty, conseillère municipale

Voir page suivante pour prendre rendez-vous avec vos élus.

Élus de l'opposition



Michel Humbert, conseiller municipal



Mélina Dufraisse-Guyot, conseillère municipale



Abdel Yassine, conseiller municipal



Hervé Corzani, conseiller municipal



Annie Saltzmann, conseillère municipale



Dominique Vincent, conseiller municipal

POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS AVEC VOS ÉLUS :

- **Avec le maire, vice-président de l'agglomération du Val d'Orge, David DERROUET**
01 69 46 72 00
- **Avec les adjoints et les conseillers municipaux délégués**
01 69 46 72 44
- **Avec la délégation de Marjolaine RAUZE, conseillère générale,** elle reçoit en mairie de Fleury sur RV - 01 69 25 39 21
- **Avec Julien DRAY, député de l'Essonne,** il reçoit sans et sur RV. Permanence de Sainte-Geneviève-des-Bois
130, avenue Gabriel-Péri
01 69 25 08 04
Mail : julien_dray@hotmail.com

HÔTEL DE VILLE

12, rue Roger-Clavier - BP 107
91706 Fleury-Mérogis cedex
01 69 46 72 00
www.mairie-fleury-merogis.fr
Horaires : lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30. Samedi : de 9h à 12h.
Fermée le mercredi.

• **MAISON DE LA PETITE ENFANCE**

60, rue André-Malraux
Crèche collective : 01 69 46 67 10
Crèche familiale : 01 69 46 67 00
Halte-garderie : 01 69 46 67 15

• **CENTRE DE LOISIRS**

2, rue Montcoquet
01 60 16 00 02

• **SERVICE JEUNESSE**

- Espace Jeunesse au Chalet, rue Pierre-Brossolette : 01 60 15 85 20
- Pij, place du 8-Mai-1945 : 01 69 72 19 66

• **LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE**

61, rue de l'Écoute-s'il-Pleut
01 69 51 78 60

• **L'ESPACE EMPLOI**

En mairie - 01 69 46 72 31

• **LE CSV**

(Culture, Sport, Vie associative)
11, rue Roger-Clavier
Sport, associations - 01 69 46 72 17
Culture - 01 69 46 72 09

• **LA MÉDIATHÈQUE ELSA-TRIOLET**

59, rue André-Malraux
01 60 16 30 60

• **LE CENTRE MUSICAL ET ARTISTIQUE**

Rue Salvador-Allende - 01 60 16 84 29

AUTRES NUMÉROS

• **LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU VAL D'ORGE**

1, pl. Saint-Exupéry
91704 Ste-Geneviève-des-Bois cedex
01 69 72 18 00

• **MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT**

Le Trianon - 72, route de Corbeil
91360 Villemoisson-sur-Orge
01 69 46 81 50

• **GENDARMERIE DE FLEURY**

1, avenue des Peupliers
01 60 15 72 05

• **PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI**

Permanence en mairie sur RV
01 69 46 72 30 (service social)
Siège : 126, avenue Gabriel-Péri
91700 Sainte-Geneviève-des-Bois
01 69 04 41 03

• **MISSION LOCALE (locaux du Pij)**

Centre commercial de La Poste
01 60 15 54 00 (Saint-Michel)

• **CAF**

- **Sainte-Geneviève-des-Bois**
4, rue Jean-Jacques-Rousseau
Sur RV - 01 60 91 88 94

- **Morsang-sur-Orge**

34, avenue René-Cassin
1^{er} et 3^e lundi du mois de 14h à 16h

• **ASSISTANTES SOCIALES**

Maison de la petite enfance
Sur RV - 01 69 46 57 60

• **CONTRÔLEUR DES IMPÔTS**

Permanence en mairie,
les 1^{er} septembre et 6 octobre
de 9h à 11h.
Pas de permanence en juillet-août.

• **AVOCAT CONSEIL**

Permanence en mairie
de 10h15 à 11h45 le 29 juillet.
Pas de permanence en août.

TAXIS

• **M. Belamine** : 06 08 81 60 60

• **M. Péreira** : 06 08 02 02 85
ou 01 69 51 37 36

• **Transport accompagné** :
06 27 88 88 77 ou 09 81 85 34 71

GUIDE SANTÉ

• **PROTECTION INFANTILE**
Prévention santé gratuite pour
les enfants de 0 à 6 ans - Maison
de la petite enfance - 01 69 46 67 06
Consultations sur RV

• **MÉDECINS GÉNÉRALISTES**

Sylvie BERNARD : 3, rue
Pablo-Picasso, 01 69 04 11 59
Patrick CHAPUZOT : 4, rue
Salvador-Allende, 01 60 15 82 83
Andrzej PLATEK : cabinet médical
des Sources, 55 bis, rue André-
Malraux, 01 60 15 49 06

• **INFIRMIERS** (cabinet médical
des Sources, 55 bis rue André-Malraux) :
Malika MOUMEN, 06 64 83 86 21
Frédéric VARENNES, 06 63 25 14 22

• **CMPP**

6, rue du CNR - 01 60 16 02 69

• **SOS MÉDECINS**

Tél. : 3624 - 0,12 €/mn - 24h/24

• **LABORATOIRE D'ANALYSES**

Centre hospitalier Manhès,
8, rue Roger-Clavier - 01 69 25 64 91

• **KINÉSITHÉRAPEUTE**

Valérie PROVOST, cabinet médical
des Sources, 55 bis rue André-Malraux
à Fleury - 06 33 58 93 34

• **DENTISTES**

10, rue de l'Orge
D^r KORBER : 01 60 16 64 17
D^r SONIGO : 01 60 16 56 86

• **PHARMACIES**

Marianne LECHERTIER
5, pl. du 8-Mai-1945 - 01 60 15 80 83
Marie-Laure PERIN
2, avenue du Docteur-Fichez
01 69 24 39 90

• **CENTRE JEAN-MOULIN**

Réadaptation professionnelle
8, rue Roger-Clavier - 01 69 25 66 00

• **MAISON DE RETRAITE MÉDICALISÉE MARCEL-PAUL**
8, rue Roger-Clavier - 01 69 25 65 38

• **CENTRE HOSPITALIER MANHÈS**

8, rue Roger-Clavier - 01 69 25 64 00

EXPRESSION LIBRE

Dans la poursuite de bloquer le débat démocratique, nous sommes obligés, pour des raisons techniques nous dit-on, de fournir notre rubrique de plus en plus tôt. Pour septembre, le 20 juillet ! Pourtant l'actualité de la ville donne bien des sujets pour nous exprimer. Ainsi le conseil du 27 juin n'a pu se tenir faute de la présence du maire et de sa première adjointe et de suffisamment de conseillers de la majorité. Pour débattre du compte administratif de la ville qui est excédentaire grâce aux excédents de 2009, c'est-à-dire de la gestion de l'équipe précédente... C'est un peu fort ! Et en plus le budget d'investissement est largement alimenté par la vente du patrimoine communal. Pour près de 5 millions d'euros ! Quand il n'y aura plus rien à vendre que fera-t-on ?



Groupe Pour Fleury Unis et Solidaires : Michel Humbert, Mélina Dufraise-Guyot, Abdel Yassine, Hervé Corzani, Annie Saltzmann, Dominique Vincent.

CALENDRIER DES COLLECTES DE DÉCHETS MÉNAGERS

Déchets végétaux *	Objets encombrants	Déchèterie mobile
Le lundi matin de mars à fin novembre excepté jours fériés	Les mercredis 20 juillet et 17 août (secteurs pavillonnaire et collectif)	Samedis 23 juillet, 24 sept., de 9h à 12h, contre-allée de l'Écoute-s'il-pleut. (4 ^e samedi de chaque mois)

Rappels : pas de collecte les jours fériés.

Sortir vos déchets après 19h, la veille du passage du service.

Pour tout renseignement : 0 800 293 991 (appel gratuit).

* Dans le bac au couvercle vert et 3 fagots attachés.

Téléchargez le calendrier des collectes sur www.agglo-valdorge.fr. Vous pouvez aussi vous inscrire à la newsletter de l'agglomération pour être informé en direct des jours de collecte.

CARNET

NAISSANCE

Clément, Cédric, Loïc CAYEZ
né le 27/6/2011

Selon l'article 9 du Code civil, les mentions des actes d'état civil (mariages, naissances, décès) ne sont pas publiées dans le Fleury' mag. Si vous souhaitez voir ces actes publiés, vous devrez au préalable en faire la demande par écrit au service de l'État civil lors de l'enregistrement des mentions de naissance, mariage ou décès.

Jeudi 14 juillet

complexe Jacques Anquetil

à partir de 21h30

Bal, feu d'artifice

Fête du

14 juillet



Ville de
**Fleury-
Mérogis**

21h30 : Bal avec l'Orchestre Millésime

23h30 : Feu d'artifice musical

23h45 : Bal

Buvette

Info : 01 69 46 72 09

www.mairie-fleury-merogis.fr